

Le cromlech Meatse 8 (commune d'Itxassou, Labourd) (Compte rendu de fouilles 1992-93)

El cromlech Meatse 8 (Itxassou, Laburdi). (Memoria de las excavaciones 1992-93)

MOTS CLÉS: Cromlech, incinération, Age du Bronze, Meatse, Pays Basque.

PALABRAS CLAVE: Cromlech, incineración, Edad del Bronce, Meatse, País Vasco.

Jacques BLOT *

RÉSUMÉ

Le cromlech Meatse 8, de 4.30 m. de diamètre présente une couronne affectant la forme d'une petite murette de dalles empilées, séparées à intervalles réguliers par d'autres, verticales, en position radiale. Le caisson central constitué de 8 dalles plantées verticalement est entouré d'un assemblage de dallettes ayant plus un rôle esthétique que de soutien. Le soin apporté à l'architecture, ainsi que l'absence de mobilier ou d'ossements calcinés. font de ce cromlech, par ailleurs le plus ancien connu en Pays Basque, (datation au 14C: 2960 ± 50), un monument symbolique par excellence.

RESUMEN

El cromlechc Meatse 8 cuyo diámetro es de 4.30 m., presenta una corona de losas amontadas, separadas a intervalos regulares, por otras, verticales, en posición radial. La cista central, formada por 8 losas hincadas verticalmente, está rodeada de un conjunto de pequeñas losas con un fin de estética más que de sostenimiento. Tanto el cuidado llevado en la arquitectura, como la ausencia de mobiliario, o de huesos calcinados, hacen de este cromlech, por otra parte el más antiguo conocido en el País Vasco, (fechaado al 14C;2960 ± 50), un monumento simbólico por excelencia.

RESUME

The cromlech Meatse 8, of 4,30 m in diameter, presents a crown showing the form of a small wall made of flagstones piled up, separated at regular intervals by others vertically, in radial position. The small central coffer made of 8 flagstones vertically planted, is surrounded by an aggregation of small flagstones, having more an esthetic reason than to hold up. The care brought to the architecture, as well as the absence of objects, or of burned bones, make of this cromlech, which is besides the oldest known in the Basque Country (datation by 14C : 2960 ± 501, an excellent symbolic monument.

LABURPENA

Meatse 8 deituriko harrespilak harlauza pilatuez eginiko koroa edo zirkulu batez osatua dago. Koroa honetan eta regularki kokatuta beste zutikako harlauza batzuk azaltzen dira tarteka eta radialki ezarriak (erdialdera zuzenduak). Erdiko harkutxa zutika ezarritako 8 harlauzak osatzen dute eta harlauza hauen inguruan losatxo batzuk pilatzen dira. Losatxo pilaketa honek helburu estetiko bat izango luke, euskarri bezala baliorik ez duenez. Egiturak duen eraiketa zainduak, eta tresnarik edo hezur errorik ez azaltzeak, monumentu hau, Euskal Herrian ezagutzen den zaharrena (C14n 2960±50 dataturikoa), guztiz sinbolikoa dela adierazten du.

GENERALITES

1. Situation. Contexte géographique

Ce monument est situé au col de Méatsé, à 716 m. d'altitude, tout à côté de la frontière internationale entre les provinces du Labourd, et de Navarre. Le site est dominé par les sommets de l'Artzamendi, (926 m.) au Nord, et celui d'Iguski (844 m.) au Sud. Il

s'agit d'un ensemble montagneux proche des habitats de plaine, d'altitude modérée, d'accès aisé, qui a été de tous temps extrêmement favorable au pastoralisme, et sillonné de nombreuses pistes.

- Coordonnées:

Carte IGN 1/25000. Iholdy 5-6

295,440 - 1 15,05

Altitude 716 m.

Commune d'Itxassou.

N° du site: 64-279.011/AH

Parcelle C.650 Zone III, cadastre 1982.

Lieudit Meatsé.

* Association Archeologique Basque "Herri-Harriak" - B.P. 105
64500 Saint-Jean-de-Luz (France)

Avec la collaboration de HEINZ Christine et MARAMBAT Laurence.

2. Historique

La nécropole de Méatsé a été identifiée en 1943 par J.M. DE BARANDIARAN (BARANDIARAN, 1953) qui y décrit un dolmen (dit "luskadi") situé au col même, ainsi que 3 cercles de pierres, peu visibles (groupe "Méatsekolepoa"). Il note, en outre, à proximité de ce groupe un ensemble de 5 cromlechs (groupe "luskadi") érigés sur terrain légèrement en pente, au flanc Nord Est du mont luskadi.

Précisons, tout de suite, au plan de la terminologie, que le terme de "cromlech" est consacré par l'usage pour définir, en Pays Basque, des cercles de pierres dont, en général, la finalité semble funéraire.

Une route passant par le col de Méatsé, créée dans les années soixante, pour la desserte d'une station de liaison hertzienne au sommet de l'Artzamen-di, a occasionné quelques dégâts sur le site: elle a amputé le tiers du tumulus dolménique dans sa partie Nord-Ouest, ainsi qu'un cercle du groupe des trois déjà cités par J.M. DE BARANDIARAN (n° 9 de notre nomenclature cf Fig.1), dont on a longtemps pu distinguer les montants de la ciste ainsi que des éléments du peristalithe dans la coupe du talus, au Nord-Est de la route.

De l'autre côté de celle-ci, au Sud-Ouest du précédent, un tumulus-cromlech (n° 5) a lui aussi été amputé de son tiers Est.

En 1970 nous vîmes la réapparition d'un bulldozer sur le site, la construction d'un abri de chantier, et de nombreuses traces de dégâts occasionnés par le passage d'engins chenillés. Avec l'autorisation de la Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine et du maire d'Ixassou nous procédâmes à la fouille de deux cistes très visibles n° 4 et 7. (BLOT 1972) et surtout à celle du grand cercle n° 1 dont le coffre central fut entièrement et soigneusement fouillé, ainsi qu'une partie du péristalithe. (BLOT 1970)

L'année suivante, toujours dans la crainte de nouveaux travaux imprévus, CL. CHAUCHAT entreprit de continuer la fouille du péristalithe du cercle 1, celle de la ciste du tumulus 5 et un début de dégagement du cercle 6, ces travaux furent complétés en 1973 par l'achèvement des cercles 1 et 6, le début de dégagement des cercles 2 et 7 et l'exploration de la chambre dolménique (CL. CHAUCHAT 1977).

En 1979, le tumulus-cromlech n° 5 fit l'objet de dégradation de la part des promeneurs de sorte que nous dûmes à nouveau intervenir pour dégager la to-

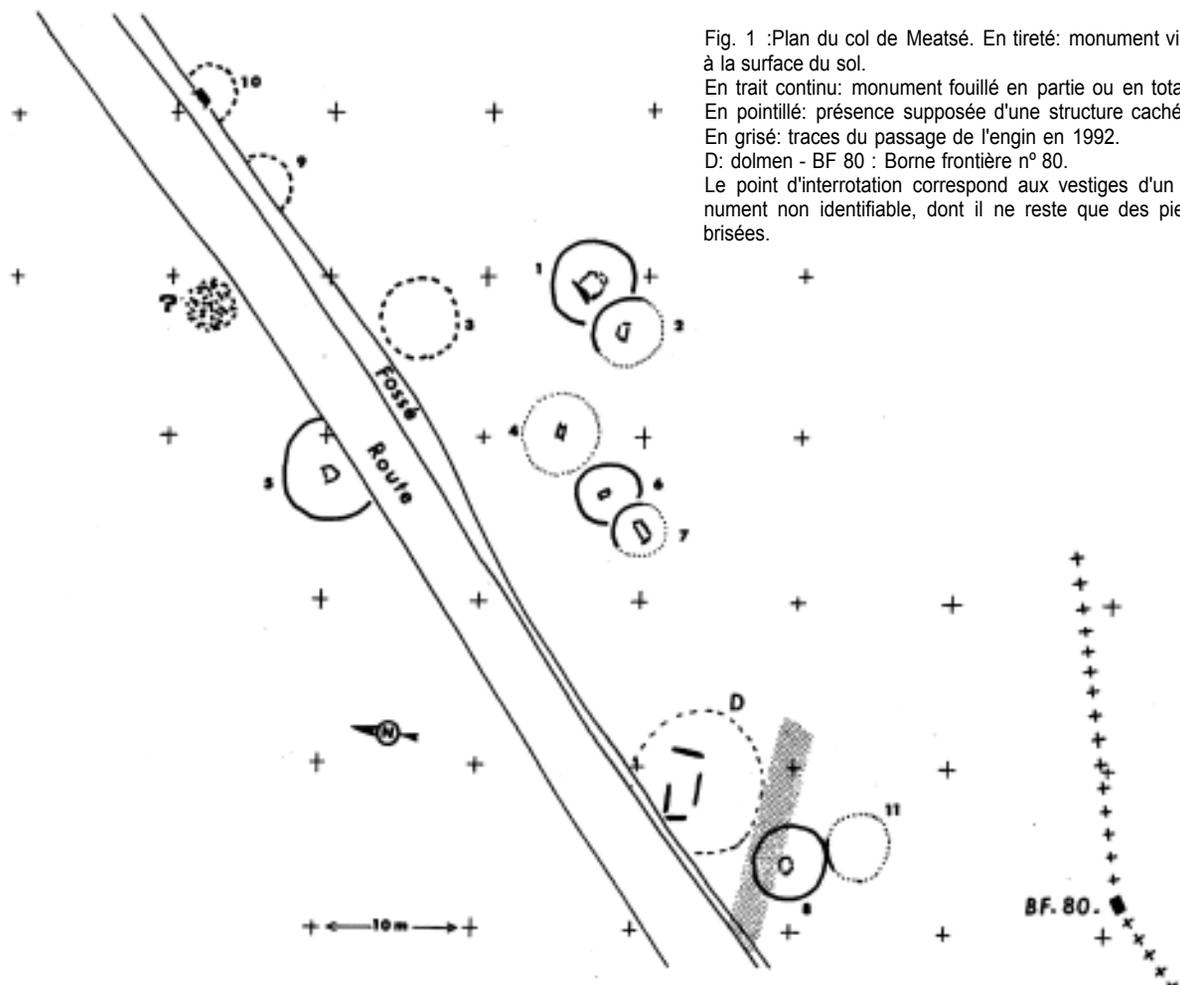


Fig. 1 : Plan du col de Méatsé. En tireté: monument visible à la surface du sol.

En trait continu: monument fouillé en partie ou en totalité.

En pointillé: présence supposée d'une structure cachée.

En grisé: traces du passage de l'engin en 1992.

D: dolmen - BF 80 : Borne frontière n° 80.

Le point d'interrotation correspond aux vestiges d'un monument non identifiable, dont il ne reste que des pierres brisées.

talité du monument, et en particulier son très curieux péristicalithe (BLOT, 1979). Dans le même temps, nous notions la présence du cercle n° 10, à 3 m. au Nord-Est du n° 9, mesurant 3 m. de diamètre, et lui aussi amputé par la route dans son tiers Nord-Est, la ciste centrale apparaissant à la coupe du talus. (BLOT 1979, inédit).

Enfin, dans le courat 1992, le passage d'un engin "non identifié" dans doute du type "tracto-pelle" endommagea une partie du cercle n° 8, justifiant une intervention de sauvetage d'urgence (fig. 1). Le tiers Nord du péristicalithe a été mis à nu et dégradé, et surtout, la ciste centrale, découverte, mais encore intacte, pouvant faire à tous moments l'objet d'une fouille clandestine (photo 1) Il est à noter, en effet que le col de Méatsé devient dans son ensemble, un gigantesque parking à voitures de tourisme dès que les conditions climatiques le permettent. La sauvegarde des monuments en pâtit énormément. Il n'est que de voir l'état dans lequel sont les structures archéologiques qui n'ont pas été entièrement recouvertes à l'issue des fouilles antérieures; elles ont servi de dépotoirs aux campeurs et à l'armée en manoeuvre, les dalles ont été brisées ou volées, quant à la pancarte d'information, pourtant métallique, que la mairie d'Ixassou avait installée à notre demande sur le site pour en demander son respect, elle a été criblée de plombs et tordue....

3. Contexte archéologique

L'ensemble de Méatsé, qui recèle actuellement un dolmen (le cromlech Méatsé 8 est à 1 m. au Sud de la périphérie de son tumulus...) et dix cercles de pierres identifiés et fouillés plus ou moins en totalité, n'est pas isolé. En plus du groupe déjà cité des cinq cercles "luskadi" au flanc Nord-Est du mont du mé-



Photo 1 - Meatsé 8 après le passage de l'engin. On note la moitié Nord du péristicalithe mise à nu et dégradée, et le couvercle de la ciste apparaissant dans la coupe du terrain (Vue prise du Nord-Ouest).

me nom, il existe, dans le voisinage immédiat, au flanc Est de l'Artzamendi, au lieu dit "Méatseko-Bizkarra", à 730 m. d'altitude et à environ 150 m. à vol d'oiseau au Nord-Est du col, un autre groupe de trois monuments décrits par J.M. DE BARANDIARAN (BARANDIARAN, 1949). Nous y ajouterons deux autres cercles identifiés par nous ultérieurement (BLOT 1970 et 1971, inédits) à proximité immédiate des précédents, et faisant partie du même ensemble. Enfin, on ne pourra omettre de signaler le monolithe de l'Artzamendi que nous avons dégagé en 1972 (BLOT, 1983) et qui complète ce très riche ensemble de vestiges protohistoriques. Il est couché en bordure de la piste pastorale, à une centaine de mètres au Nord-Ouest de la borne frontière n° 82, mesure 4,20 m. de long et 1,50 m. de large pour un poids que l'on peut estimer à 4 tonnes.

TECHNIQUE DE LA FOUILLE

Par suite de l'urgence découlant de la mise à nue de la ciste centrale, il a été décidé de procéder dans un premier temps à l'exploration de celle-ci.

Nous avons effectué le quadrillage du terrain en reprenant les axes des fouilles antérieures. N.S. et E.O. de 1970. Le coffre a ensuite été dégagé sur environ 0,70 m. de profondeur, le niveau de référence étant celui, horizontal, du sol actuel. La structure du caisson était heureusement respectée, et son peccée, et son étude, ainsi que celle du contenu se sont faites dans les meilleures conditions. Toutes les terres enlevées ont ensuite été remises en place dans un but de protection. Ce n'est que quatre mois plus tard, les conditions climatiques étant favorables, début 93, que nous avons pu reprendre les travaux.

Nous avons alors procédé au dégagement progressif de la totalité du péristicalithe par une tranchée circulaire; comme il n'a pas été rencontré de "niveau d'origine" naturel, nous sommes descendus là encore jusqu'à 0,70 m. de profondeur, niveau de base des éléments constitutifs de la couronne. Dans le même temps, la structure centrale précédemment étudiée, a été remise au jour afin d'avoir une vue globale de l'ensemble du monument. Nous avons eu l'agréable surprise de constater qu'en définitive le passage de l'engin, sur la moitié Nord du péristicalithe, n'avait fait qu'enlever la couche superficielle d'humus sur environ 30 à 40 centimètres d'épaisseur, ne faisant que relativement peu de dégâts. La structure était en effet beaucoup plus profondément enfouie qu'on ne pouvait le supposer, de sorte que l'aspect général de l'architecture a été respectée.

Une fois l'étude achevée, toutes les terres enlevées ont été remises en place afin de protéger le monument, et de redonner au site son apparence initiale.

RESULTATS DE LA FOUILLE

1. La coffre central (fig. 2- photo 2)

Il est remarquable par le soin apporté à sa construction. A une vingtaine de centimètres sous la couche d'humus, est apparu le couvercle du caisson sous la forme d'une dalle grossièrement carrée, mesurant approximativement 0,90 m. de côté. Alors que les bords Nord et Est peuvent atteindre 15 à 18 centimètres d'épaisseur, surtout à l'angle E, les bords Ouest et Sud sont beaucoup plus minces, 3 à 4 centimètres; enfin, si l'angle Nord-Ouest a été brisé par le passage de l'engin, il semble bien que le bord Ouest dans sa totalité, et sans doute l'angle Sud-Est, ont été volontairement épannelés afin de régulariser la forme de cette dalle.

Le caisson lui-même (fig. 3 - photo 3 et 4), est constitué de huit dalles plantées verticalement, jus-

qu'à 0,80 m. de profondeur par rapport à la surface du sol. Toutes mesurent une soixantaine de centimètres de haut, et sont sensiblement rectangulaires. On en compte une à l'Est, une à l'Ouest, trois au Nord et 3 au Sud, délimitant un caisson de 0,62 m. de long dans son axe E.O., et 0.40 m. de large dans l'axe Nord-Sud. La forme générale de ce petit coffre est sensiblement octogonale, et ceci malgré les dimensions inégales des côtés Est et Ouest (0,39 m. et 0,48 m.). Ces huit dalles parfaitement verticales sont agencées de telle sorte que leurs bords sont jointifs, ou se chevauchent, assurant de ce fait une parfaite étanchéité de la ciste.

A l'extérieur, elles sont "renforcées" par tout un assemblage de petites dalles de dimensions et d'épaisseur moindres que s'appuient sur elles, sans pour autant jouer un rôle de contrefort, compte tenu de leurs positions et dimensions réduites. Elles sont

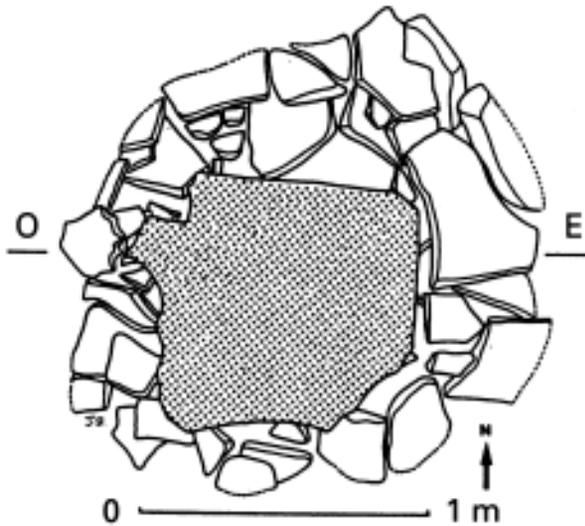


Fig. 2: Ciste centrale avec son couvercle.

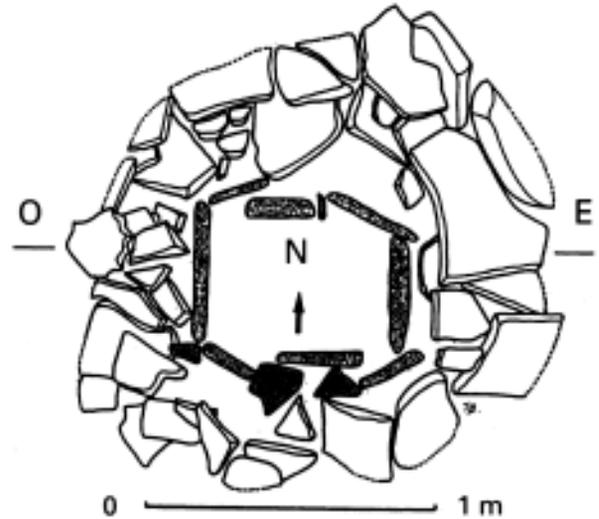


Fig. 3: Couvercle enlevé, on voit bien (en gris fin) les dalles constitutives de la ciste. En gris épais trois petites dalles de calage.



Photo 2 - Début dégagement de la ciste centrale. (Vue prise du Nord-Nord Est).



Photo 3 - Ciste centrale, couvercle enlevé; début de la fouille du contenu. La règle verticale est à l'emplacement du dépôt de charbons de bois (Vue prise de l'Ouest).

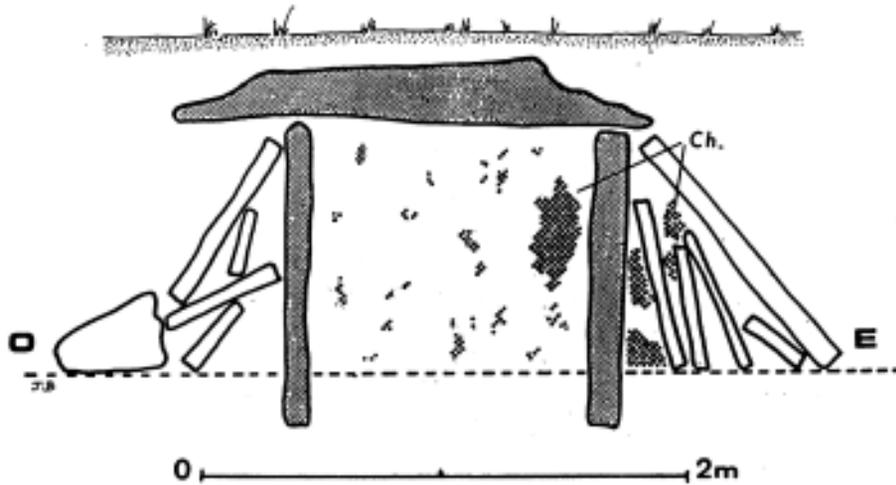


Fig.4: Coupe de la ciste centrale. Disposition des charbons à l'intérieur et à l'extérieur de la ciste.

inclinées d'environ 60 à 80° vers les parois de la ciste, et leur rôle paraît plus rituel ou esthétique que mécanique. Elles se superposent sur trois ou quatre épaisseurs suivant les endroits, la paroi Est de la ciste étant la mieux fournie en dalles les plus importantes, celles recouvrant les parois Sud et Ouest étant souvent plus modestes.

L'ensemble de ces dallettes forme une structure d'une esthétique fort soignée dont la base au sol décrit une ellipse autour de la ciste centrale de 1,80 m. x 1,45 m.

Il est à noter que cet appareillage externe de la ciste repose au niveau - 70 centimètres (fig. 4) c'est-à-dire moins profond que les dalles constitutives du coffre, qui sont plus enfoncées d'au moins une dizaine de centimètres. Elles sont donc, comme nous le verrons, au même niveau que la base des dalles du péristalithe. (fig. 6).



Photo 4 - Les dalles constitutives de la ciste. Elles sont encore enfoncées de 10 cm. plus en profondeur. (Vue prise du Nord-Nord Est).

2. La couronne externe ou péristalithe (fig 5 - photos 5)

Elle a la forme d'un cercle, à peu près régulier, de 4,30 m. de diamètre "hors tout"; on notera toutefois, et nous y reviendrons, une légère déformation dans le secteur Sud-Sud Est due à la présence d'un second cercle, invisible avant la fouille, et tangent à ce niveau.

Le péristalithe est constitué de dalles de grès rose triasique affectant une disposition très originale par rapport aux structures habituellement rencontrées dans ce type de monument.

La plupart ont subi des traces d'épannelage afin d'obtenir une certaine harmonie des formes et des dimensions. On est en présence d'une disposition régulière de dalles plantées de chant, de manière rayonnante, et espacées de 30 à 40 centimètres; la hauteur moyenne est d'environ 0,50 m. Seule l'une d'entre elles atteignait 0,80 m. et émergeait légèrement au-dessus du sol actuel (photo 1). Dans l'intervalle entre ces éléments on note des dalles couchées, au nombre de trois à quatre, empilées les unes sur les autres, qui maintiennent debout les dalles verticales; celles-ci ne sont pas, en effet, enfoncées plus profondément que les dalles horizontales inférieures. Le niveau de base de l'ensemble du péristalithe est donc à 70 centimètres de profondeur.

Cette disposition régulière est bien visible dans la moitié Sud de la couronne qui n'a subi aucune dégradation; dans la moitié Nord, où est passé l'engin, les dalles verticales ont toutes été "décapitées", certaines même déplacées, ainsi que quelques éléments horizontaux placés entre elles.

À Sud-Sud Est. et à l'extérieur du péristalithe, on remarque (fig. 5 - photo 6) la présence de deux dalles verticales, ainsi que d'autres, disposées horizontale-

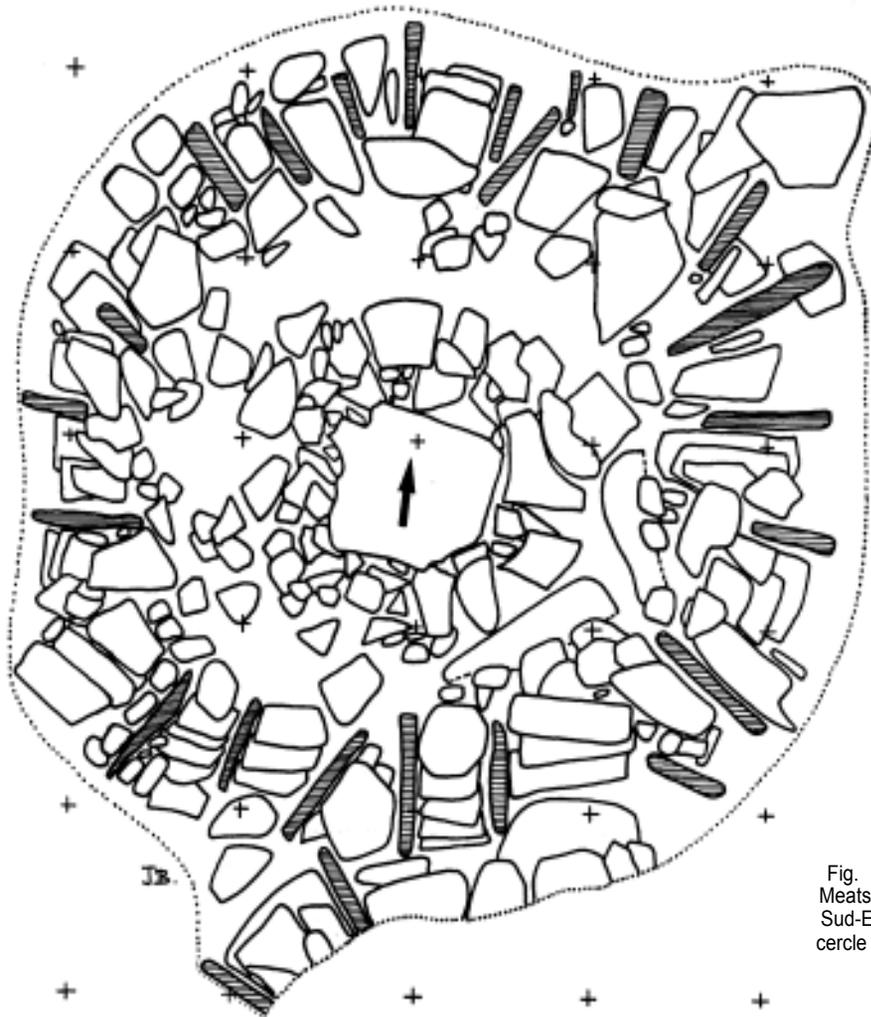


Fig. 5: Vue d'ensemble de Meatsé 8. On note au Sud-Sud-Est la partie dégagée du cercle tangent.

ment, qui reproduisent très exactement la structure de la couronne ci dessus décrite. Elles font, à l'évidence, partie d'un cercle tangent au précédent, et qui paraît d'un diamètre sensiblement équivalent. Une dalle, verticale, qui aurait sans doute dû être mise en position rayonnante l'a été en situation tangentielle, comme si le manque de place avait contraint les constructeurs à ce choix, ici insolite; il semblerait donc que ce second cercle soit chronologiquement postérieur au précédent.

Entre ciste centrale et couronne périphérique, il existe un espace libre, sorte de couloir, bien dégagé dans sa partie Nord, mais avec quelques petites dalles dans les parties Est et Sud paraissant provenir de l'éboulement partiel de certains éléments de la ciste centrale. A l'Est on remarque, couchées au même niveau de 70 cm., deux grandes dalles, chacune d'environ 1 m. de long; elles sont plus exactement en position légèrement inclinées vers l'extérieur. S'agit-il de dalles initialement appuyées contre le caisson et ayant glissé vers l'extérieur, ou posées

d'emblée ainsi? Nous pencherions pour la seconde hypothèse compte tenu, en outre de la présence sous chacune des dalles, d'un petit dépôt de charbon de bois individualisé.



Photo 5 - Vue d'ensemble du monument. Dalles périphériques, en position radiale, bien visibles en arrière plan. (Vue prise du Sud-Sud-Ouest).

3. Stratigraphie

En dessous de la couche superficielle d'humus, épaisse d'environ 4 à 5 centimètres et contenant les racines du gazon, on ne note aucune stratigraphie particulière. Jusqu'à 0,80 m. de profondeur, on trouve une terre argileuse, homogène marron rouge, à reflets violacés.

4. Mobilier - charbons de bois

— Aucun mobilier, lithique, métallique, céramique ou osseux n'a été trouvé dans le cromlech, ou à sa périphérie.

— Charbons de bois: la ciste centrale, outre un semis de particules carbonées réparties de façon régulière dans la masse de terre de remplissage, recevait un important dépôt à une quinzaine de centimètres sous la dalle de couverture, en pleine terre, et pratiquement contre la paroi Est. Cette masse charbonneuse comprenait des fragments de baguettes calcinées, du calibre d'un crayon, d'autres d'un doigt; aucun débris osseux. L'ensemble atteignait une vingtaine de centimètres de haut, et dix de large.



Photo6.- Une petite partie du cercle tangent au Sud-Sud Est a été dégagée. Noter la même disposition radiale des dalles verticales, sauf une au Nord-Nord-Est, mise tangentielle, faute de place semble-t-il. Ce second cercle serait donc de construction postérieure à Meatsé 8.

Un autre amas avait été déposé, toujours contre la paroi Est du caisson central, mais cette fois à l'extérieur, entre la dalle Est et les dalles, s'appuyant contre elle. (cf. fig.4).

Enfin, outre les dépôts déjà cités sous les deux dalles couchées dans la partie Est du couloir, on doit signaler que de très nombreux fragments de charbons de bois ont été rencontrés tout au long de la fouille, disséminés à tous les niveaux, et dans toutes les parties du monument, à partir d'une vingtaine de centimètres sous la surface.

Trois examens ont été demandés, suite aux prélèvements effectués:

— une datation au 14 C des charbons de la ciste centrale

— une étude anthracologique de ces mêmes charbons

— une étude palynologique du contenu particulièrement bien protégé de la ciste.

Enfin une analyse du Ph a été effectuée (Ph. Hydrión) à l'intérieur comme à l'extérieur de la ciste; le résultat est identique: Ph = 5,8.

RESULTATS DES EXAMENS

Palynologie:

On trouvera plus loin le compte rendu détaillé de l'étude palynologique effectuée par LAURENCE MARAMBAT (Archéolabs) sur un échantillon prélevé dans la ciste du monument, et dont nous donnons ici un résumé: L'analyse montre que l'édification du cromlech a eu lieu dans une clairière, et dans un environnement pâturé à dominante de graminées et de landes.

Le taux d'arbres peu élevé (AP: 30%) évoque un paysage déboisé aux environs du monument; on y trouve le hêtre (environ 15%) le chêne et le pin, dont les fréquences sont inférieures à 10%, ainsi que du noisetier. Le sapin est sporadique. Les espaces ouverts sont constitués de landes à bruyères avec Erica et Calluna et par de prairies à graminées. La présence de plantains, du gaillet, l'importance des landes dénotent l'action humaine sur l'environnement et sont significative des actions de déboisement. L'absence de pollens de céréales signe que les cultures n'étaient pas pratiquées dans les environs immédiats du site.

Si l'on compare cette analyse avec celle effectuée par M.M. Paquereau sur la ciste du cromlech Meatse 6 (CHAUCHAT 1987), on constate des différences; en particulier à Méatsé 6 le taux d'arbres est plus élevé (AP: 72 %) avec importance du hêtre (25%) et présence de sapin (5%). Il ne paraît cependant pas possible d'établir l'ancienneté relative de

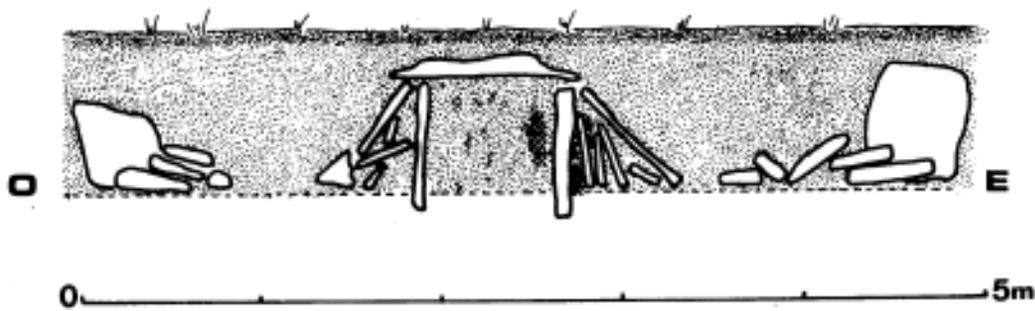


Fig.6: Coupe de Méatsé 8, suivant axe Est-Ouest. Les dalles constitutives de la ciste sont plus enfoncées que celles qui l'entourent ou que celles du péristalithe.

ces deux cromlechs. On se heurte en effet à la difficulté d'interpréter les différences liées aux taux du hêtre et du sapin, du fait de la carence des références régionales, et de la méconnaissance du processus de développement du sapin et du hêtre dans ce secteur. On peut toutefois affirmer que les cortèges polliniques provenant de Méatsé 6 et de Méatsé 8 ne sont pas contemporains.

Datation au 14 C

Nous devons à l'amabilité de Mr. Michel Fontugne, directeur du Centre des Faibles Radioactivités de Gif-sur-Yvette, les résultats suivants:

- Résultat de mesure d'âge par le Carbone 14 de l'échantillon Gif 9573 (charbons de bois): 2960 ± 50 ans.

^{13}C : -25,53%

Date calibrée: Cal BC (1313,1004)

Intervalle confiance: 95% (2 sigmas)

Calibration d'après Stuiver et Reimer 1993 (Rad. V.35, n° 1, 1993, P.215-230).

On notera que cette datation fait de Méatsé 8 le cromlech le plus ancien de tous ceux connus en Pays Basque Nord et Sud. Ceci confirme, en outre, que le rite d'incinération en cromlech est apparu très tôt dans nos montagnes, dès l'âge du Bronze. L'architecture n'en n'est pas pour autant "primitive" mais au contraire d'emblée très sophistiquée.

Enfin ce cromlech est contemporain du tumulus Urdanarre N 1, tumulus à inhumation, et de Suhamedi 3, tumulus à incinération (cf. tableaux des datations en fin d'article). Nous sommes donc à une période de transition où les deux rites coexistent nettement.

Résultats anthracologiques

Le compte rendu détaillé de l'analyse effectuée par Mme. CHRISTINE HEINZ, Université Montpellier II, se trouve à la suite de cet article. Nous en donnons ici un résumé.

L'étude anthracologique a porté sur deux échantillons de moins de 150 fragments au total. La liste

floristique est extrêmement faible puisque seules 4 espèces ligneuses sont identifiées. Il s'agit du Hêtre (*Fagus sylvatica*), du Chêne à feuillage caduc (*Quercus* à feuillage caduc), du Noisetier (*Corylus avellana*) et du Frêne élevé (*Fraxinus excelsior*),

Chacune des espèces identifiées est significative d'une formation végétale perçue par l'homme comme étant exploitable; ainsi, trois biotopes pour lesquels des inter-relations ne sont pas à exclure, sont évoqués ici:

- une hêtraie, avec pour seule espèce représentative *Fagus sylvatica*.

- une chenaie, avec *Quercus* à feuillage caduc.

- une ripisylve, formation riveraine, avec *Fraxinus excelsior*, *Corylus avellana*.

Ces trois biotopes ne sont pas caractérisés par un cortège floristique correct (au moins une dizaine d'espèces par milieu) mais uniquement par le chef de file de la série de végétation, aussi il s'avère nécessaire de considérer avec prudence ces résultats qualitatifs.

Enfin, la faiblesse en individu des deux échantillons étudiés, respectivement 131 et 10 fragments, à laquelle s'ajoute la pauvreté en espèce, interdit toute quantification des trois formations.

Nous enregistrons donc ici un milieu forestier: la chenaie de type collinéenne, la hêtraie un peu plus haut en altitude, et une formation riveraine. Hêtraie, chenaie, deux biotopes en inter-relations, sont tous deux exploités par l'homme lors de l'approvisionnement en bois de feu.

INTERPRETATION DES RESULTATS

A. Les problèmes posés

De nos jours, les cercles de Méatsé sont presque complètement enfouis dans le sol, ce recouvrement étant dû au colluvionnement issu des deux sommets Artzamendi et Iguski qui dominent immédiatement le col, au Nord et au Sud.

Le fait que les premières particules de charbons de bois n'apparaissent qu'à une vingtaine de cen-

timètres, au moins, sous la couche d'humus, peut laisser supposer que la surface du sol, à l'époque de la construction, devait probablement se trouver aux environs de ce niveau. On aurait alors, pour Meatsé 8, un monument dont, après construction, était bien visible la partie supérieure des dalles verticales rayonnantes, ainsi que la dalle de couverture de la ciste, les dalles horizontales intercalaires et le reste du caisson restant cachés dès l'origine. Cet aspect supposé paraît assez conforme à ce que l'on constate pour les monuments non soumis au colluvionnement, où la partie haute des dalles verticales reste bien visible à la périphérie.

b. Essai de reconstitution de la pratique funéraire

Avec toutes les réserves et la prudence inhérentes à ce genre de travail, nous proposons les réflexions suivantes:

— Si l'on considère qu'il s'agit ici d'un monument funéraire se rattachant au rite d'incinération, on conviendra, encore une fois, compte tenu du caractère symbolique tant de la construction que des dépôts, que le terme de "cénotaphe" paraît mieux adapté que celui de "sépulture"...

— Nous avons pu, dans d'autres cas, démontrer que le lieu d'incinération devait être très proche du monument lui-même; il est probable qu'il en soit de même ici. Mais nous ignorons les rapports chronologiques entre cette incinération et l'édification de l'architecture: cette dernière était-elle antérieure, contemporaine ou postérieure à l'action du feu? Tout ce que l'on peut dire est que cette construction, compte tenu du soin apporté à sa réalisation, a dû prendre du temps, même avec une "main d'oeuvre" assez abondante... Il semble que dans un premier temps on ait dégagé le sol sur une aire circulaire d'environ cinq à six mètres de diamètre, et sur une profondeur d'une cinquantaine de centimètres. Une fois ce niveau atteint, on a disposé les dalles horizontales et verticales du péristalithe, et, au centre géométrique du cercle, on a enfoncé de dix centimètres les huit dalles contiguës de la ciste centrale.

Il a été ensuite procédé au comblement progressif de l'ensemble avec les terres enlevées dans le premier temps, et aux dépôts de charbons de bois à l'intérieur et à l'extérieur de la ciste, cette dernière étant, à partir de ce moment là, "habillée" de ses dalles périphériques. Des charbons de bois ont aussi été disposés sous les deux dalles couchées dans la partie Est du couloir. On notera, car cela paraît tout à fait intentionnel, que tous ces dépôts sont effectués dans les parties Est du monument; nous avons déjà noté ce fait, par exemple dans le cas du "tumulus - cromlech" Zaho II, où les charbons de bois étaient localisés à la moitié Est de la ciste centrale... (Y aurait-il

un rapport avec le soleil levant, comme dans le rituel dolménique?)

Il semble bien, aussi, que durant toute l'opération de comblement du monument il ait été procédé à un léger semis, quasi continu, de petits fragments de charbons de bois.

Ajoutons que le fait de ne pas prélever sur l'ustrium d'ossements calcinés, ou de ne pas déposer de mobilier est courant dans nos "cromlechs" en Pays Basque, monuments symboliques par excellence. On remarquera néanmoins le soin avec lequel a été ajustée la dalle de couverture sur la caisse central, rendu ainsi parfaitement étanche.

CONCLUSION

L'architecture de Meatsé 8 se rapproche beaucoup de celle que nous avons mise au jour à Meatsé 1 en 1970. On trouvait, là aussi, cette disposition rayonnante des dalles périphériques verticales, qui est exceptionnelle, puisque, en Pays Basque de France, nous ne connaissons que le cromlech Iparla 4 qui présente cette même caractéristique. (Ce cercle fait partie d'un ensemble de six autres monuments; BLOT 1972 inédit).

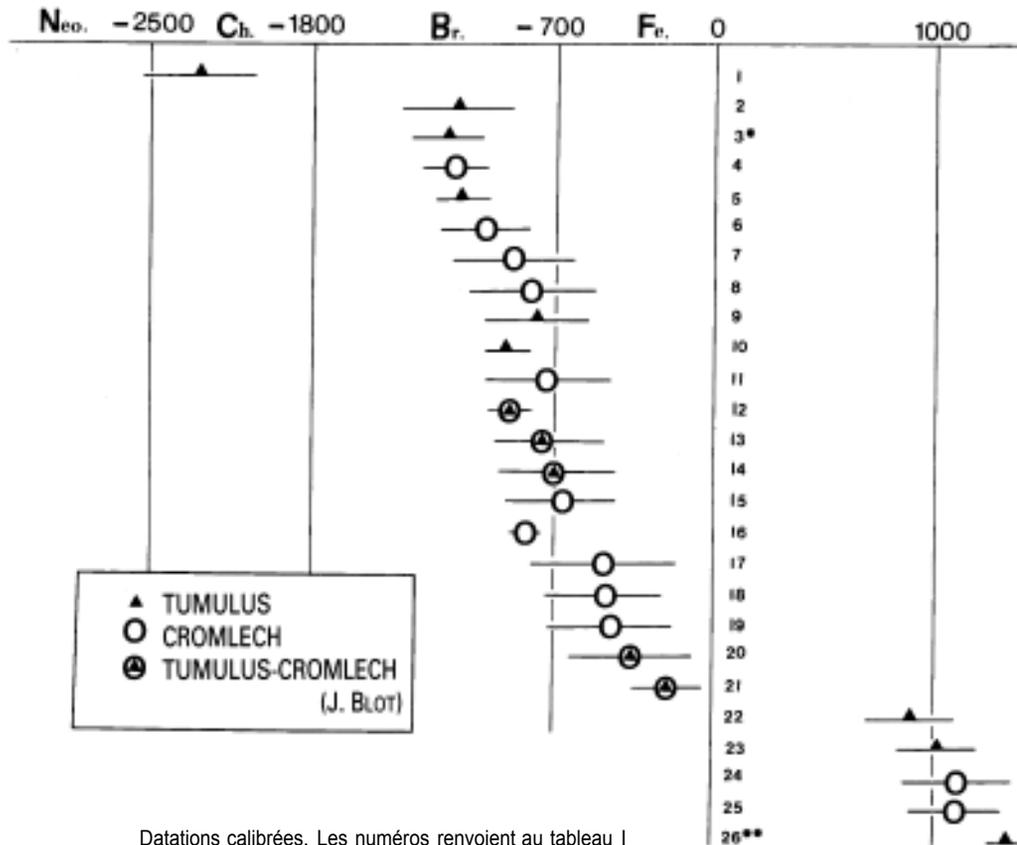
Les dalles périphériques étant habituellement disposées tangentiellement aux cercles, cette position radiale imprime donc une note architecturale tout à fait originale à la nécropole de Meatsé.

Les motivations de cette disposition, très probablement d'ordre rituel, nous échappent totalement. On remarquera, encore une fois, que les dalles de grès triasique se prêtent fort bien à des architectures très soignées, comme en témoignent tous les monuments qui ont été fouillés sur le col de Meatsé, à commencer par celui-ci qui est pourtant le cromlech le plus ancien connu dans l'ensemble du Pays Basque.

Nous voudrions terminer en soulignant l'intérêt majeur de ce site. On y trouve en effet un tumulus pierreux (le n° 5) à péristalithe tout à fait original, des cercles à cistes centrales faites de dalles empilées, ou de dalles enfoncées, et des péristalithes à murettes en pierres sèches, ou à dalles horizontales et verticales rayonnantes intercalées.

Cet ensemble de monuments à incinération est érigé à côté d'un dolmen et au voisinage immédiat d'un monolithe et d'autres groupes de cercles de pierres.

Quant au nombre de onze monuments actuellement identifiés, c'est un minimum, puisque la fouille de Meatsé 8 a permis d'affirmer l'existence d'un cercle supplémentaire, tangent au précédent, et lui aussi avec dalles périphériques en position radiale, mais dont nous n'avons pas voulu poursuivre le dégagement.



Datations calibrées. Les numéros renvoient au tableau I

Il est extrêmement probable, compte tenu du colluvionnement ayant affecté l'ensemble du site qu'il existe dans cette nécropole de nombreux autres cercles encore intacts.

L'étude systématique des monuments de ce col, à commencer par la recherche des structures cachées grâce à la cartographie de la résistivité apparente, peut être considérée comme prioritaire, avant que des destructions aussi fréquentes qu'imprévisibles ne saccagent un peu plus de ce site exceptionnel.

BIBLIOGRAPHIE

BARANDIARAN, J.M. de.

1949 *Contribución al estudio de los cromlech pirenaicos. Homenaje a D. JULIO DE URQUIJO*, San Sebastian.

1953 *El Hombre Prehistorico en el País Vasco*. Editorial Vasca Ekin, Buenos Aires, Argentina.

BLOT, J

- 1970 Le cromlech de Meatsé 1. Comte rendu de fouilles 1970.
 1972 Nouveaux vestiges mégalithiques en Pays Basque (II) - Dolmens et cromlechs du Labourd et de la Basse-Navarre. *Bulletin du Musée Basque* 55.
 1979 Le tumulus du col de Meatsé n° 5. Compte-rendu de fouille de sauvetage d'urgence. *Munibe* 30, 173-180 Donostia
 1983 Les monolithes en Pays Basque de France. *Bulletin du Musée Basque* 99

CHAUCHAT, CL

- 1977 La Nécropole Protohistorique du col de Meatsé à Itxassou. *Gallia Préhistoire* - 20
 1987 Analyse Palynologique du sédiment de l'une des cistes de la nécropole du col de Meatsé (Itxassou) *Bulletin du Musée Basque* 115